

## Compte rendu conseil municipal du 26 octobre 2020

**Présidence** : Monsieur GOBBE Daniel.

**Membres présents** : MM. Anne LAGA, Claude Gerbier, Agnès RAMEAUX, Lydie AUGER MODENESI.

**Absents non excusés** : MM. Christophe LAGACHE, Jérôme LAGACHE.

**Secrétaire de séance** : Madame Lydie AUGER MODENESI.

### Ordre du jour :

1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 septembre 2020 :

Le compte-rendu du 11 septembre 2020 est accepté à l'unanimité.

2- Délibération du Conseil Municipal pour le changement des statuts CCRV - eau et Assainissement-septembre 2020 :

Délibération reportée lors du prochain Conseil Municipal, les Conseillers Municipaux demandent plus d'information sur le sujet.

3- Présentation des devis concernant la sous-traitance annuelle de l'entretien des espaces verts de la commune :

Madame Anne LAGA et Madame Claude GERBIER présentent 3 devis sur 4 entreprises consultées :

\* SEEV : 7056 euros TTC pour 12 tontes, 2 fauchages talus, 1 ramassage de feuilles, 1 taille laurier cimetière.

En option : 400 euros : élagage des tilleuls place de la mairie,

1080euros 2 passages désherbant cimetière.

Total proposition entreprise SEEV : 9300 euros TTC

\* VERDUN : 10956 euros TTC pour 12 tontes, 2 ramassages de feuilles, 4 passages épareuse.

Madame Claude GERBIER va demander un devis complémentaire pour élagage et désherbage cimetière.

Total Proposition entreprise VERDUN : 10956 euros TTC

\* CAGNARD : 6720 euros TTC pour 12 tontes, 2520 euros pour 3 fauchages, 420 euros pour 4 désherbages allée gravillon au cimetière.

Total proposition entreprise CAGNARD : 11592 euros TTC.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre une entreprise pour effectuer les gros travaux (tontes, élagage, talus, fauchage...) et de privilégier les interventions ponctuelles par un employé communal ou personnel chantier d'insertion. (Entretien chemins communaux, cimetière...).

4- **Étude, mise en sécurité du virage surplombant une habitation sise rue du Gadenet :**

Afin de ne pas perdre la subvention du fond de concours octroyée par la communauté de communes, le dossier sera présenté au plus tard le 20 novembre 2020. Le chantier concerne 48 ml à sécuriser, différents projets sont en cours d'étude :

Garde-corps métallique, barrière en rondin de bois avec haie végétale.

Les entreprises vont être consultées pour la réalisation des devis.

Monsieur le Maire demande d'étudier la mise en sécurité des rampes d'accès des escaliers du village, sente le long de la ferme, et sente au-dessus du lavoir.

Madame Agnès Rameaux propose de sécuriser le trou de la grille d'évacuation coté fossé rue du Gadenet. Cette demande sera prise en compte avec la sécurisation du virage de la rue du Gadenet.

5- **Communication par voie d'affichage et autres moyens pour la bénédiction le 1<sup>er</sup> novembre au cimetière :**

L'abbé Saur, le 1<sup>er</sup> novembre à 15h15 bénira les tombes des familles présentes.

Un affichage sera mis sur la grille du cimetière pour prévenir les visiteurs.

Un document papier sera également distribué dans les boîtes aux lettres.

Une information sera diffusée dans le groupe les voisins solidaires de Soucy.

Un affichage rappelant les règles sanitaires en vigueur sera également affiché.

Madame Anne LAGA et Madame Claude GERBIER se chargent de la communication.

6- **Cérémonie du 11 novembre, organisation, point sur la mise en place de la plaque au nom du Brigadier POTIER LIONNET Erwan, étude du devis pour réaliser une allée en gravier :**

L'entreprise CAGNARD a été retenue pour la réalisation d'une allée gravillonnée côté droit du monument aux morts pour faciliter la circulation entre les tombes. Montant des travaux 912 euros TTC, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

La plaque en hommage au Brigadier POTIER LIONNET Erwan sera posée le 06 novembre.

La cérémonie du 11 novembre 2020 se tiendra à huis clos, le public ne sera pas convié.

Une gerbe sera commandée aux Halles aux Fleurs pour un budget de 100 euros.

A cette occasion, sera inaugurée la plaque portant l'inscription du Brigadier Erwan POTIER LIONNET. Une cérémonie en comité restreint aura lieu en présence de la famille et des militaires.

7- **Fêtes de fin d'année : jeunes et personnes âgées, étude des moyens alloués :**

Monsieur le Maire propose d'augmenter le budget cadeaux pour nos jeunes et paniers pour nos aînés de 20 euros à 25 euros / personne. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Les enfants jusque 12 ans un chèque cadeau à valoir chez SAJOU Villers Cotterêts : 13 enfants concernés.

Les ados : une carte cinéma ou un bon d'achat chez Cultura : 7 ados concernés.

Les personnes à partir de 70 ans, une bouteille de champagne et diverses friandises : 18 personnes concernées.

**8- Planning des fêtes, cérémonies, événements pour l'année 2021 :**

Vœux du Maire, Galette des rois.  
Chandeleur  
Pâques  
8 mai  
Fête des voisins.  
Fête de la musique.  
14 juillet  
Marché artisanal, brocante.  
Pétanque.  
Journées du Patrimoine, expositions.  
Seuls, certains événements seront retenus.

**9- Communication sur l'installation d'une prise terminale optique dans chaque logement :**

Le raccordement à la fibre est proposé par l'USEDA. La prestation gratuite comprend l'installation d'une prise dans chaque foyer. Un courrier d'information sera distribué dans chaque boîte aux lettres. Rendez-vous à prendre entre le 19 octobre et 8 novembre 2020.

**10- Communication sur l'installation des nouveaux compteurs électriques :**

ENEDIS adresse un courrier d'information à chaque résidant concernant le changement de compteur électrique.

Début de l'intervention fin novembre.

**11- Questions diverses :**

Madame Agnès Rameaux propose d'étudier la réalisation d'un columbarium au cimetière.

Monsieur le Maire propose la mise en place d'un panneau d'affichage dans le cimetière, sur le mur au-dessus des poubelles.

ENEDIS fait intervenir un hélicoptère pour élaguer les arbres le long des ligne HT.

Les riverains de la rue du Gadenet sont concernés par l'arrêté d'interdiction de stationner. Une copie de ce dernier sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

**Chats errants :-**

Des devis vont être demandés pour établir une convention avec un refuge (Laon).

**Syndicat scolaire :**

Point sur la réunion du Syndicat Scolaire : Le Syndicat Scolaire change de secrétaire.

**Incivilités :**

Certains habitants se plaignent d'incivilités commises à leur rencontre.

Les conseillers municipaux signalent que certaines personnes du village marchent le soir au milieu de la route et ne se rangent pas sur le bas-côté lorsque des voitures circulent. Ils soulignent le danger.

Il y a également des plaintes concernant la vitesse jugée excessive, de la part de certains automobilistes. Des personnes du village sont mises en cause à plusieurs reprises.

La séance est levée à 22h08.

